

CDL Nord Vendée *Légende - Lignes du périmètre : 10 Nantes - Pornic / 11 Nantes - St Gilles Croix de Vie / 12 Nantes - St Jean de Monts / 13 Nantes - Noirmoutier / Lignes routières interurbaines régulières de Loire-Atlantique et de la Vendée*  
*Pour la signification des sigles\* et acronymes, retrouver notre [glossaire](#) à la fin du document.*

| date réunion      | ligne concernée<br>(voir légende) | question posée |  | réponse apportée en séance  | suites données après la réunion |                     |                                    |                 |
|-------------------|-----------------------------------|----------------|--|---|---------------------------------|---------------------|------------------------------------|-----------------|
|                   |                                   | thématique     |  |   | suite défavorable               |                     | mise en service prévue ou réalisée |                 |
|                   |                                   |                |  |   | raisons techniques              | raisons financières |                                    | suite favorable |
| <b>POUR SUIVI</b> |                                   |                |  |   |                                 |                     |                                    |                 |
| 22/09/2022        | Aléop 85                          | desserte       | Etudiant entré à l'université de La Roche/Yon avec 1 an d'avance, il est donc encore mineur. Les horaires des lignes de car régulières entre St-Gilles/Croix-de-Vie et La Roche/Yon ne lui permettent pas d'arriver en cours à 8 heures. Situation identique le vendredi soir à 19 heures. Il ne peut pas non plus utiliser les plateformes de covoiturage avant 18 ans. | <u>Région</u> - Bien que mineurs, les étudiants post-bac ne sont en effet pas éligibles aux services de transport scolaire. La ligne régulière n°572 propose 3 allers-retour mais ses horaires ne sont pas adaptés à l'emploi du temps d'un étudiant. Pour étudier une éventuelle dérogation au règlement intérieur du transport scolaire, la Région demande <b>àSovetours de s'assurer qu'il reste de la place dans les autocars qui réalisent ce trajet.</b>  |                                 |                     |                                    |                 |
| 22/09/2022        | 11                                | desserte       | Une rame circule à vide tous les jours en semaine entre Nantes et St-Gilles vers 10 heures. Il serait intéressant d'ouvrir ce TER au service voyageur pour combler un creu de desserte entre 7h05 et 11h13.  | <u>SNCF Voyageurs</u> - Il s'agit d'une circulation "technique" pour ramener la rame et le conducteur au départ du prochain train. On pourrait en effet <b>étudier la possibilité de la commercialiser.</b>   |                                 |                     |                                    |                 |
| 22/09/2022        | 11                                | desserte       | Le car du dimanche après-midi entre St-Gilles et Nantes est peu fréquenté : pourquoi ne pas le remplacer par un train en correspondance avec les autres TER et TGV ?   | <u>Région</u> - On va <b>étudier ce sujet</b> mais si le car est vide, il est probable que le train serait également peu fréquenté.   |                                 |                     |                                    |                 |
| 22/09/2022        | <<<                               | desserte       | Souhaite la création d'une ligne entre Saint-Nazaire et Les Sables d'Olonne.   | <u>Information post-réunion</u> [ci-dessous la réponse apportée en séance au Comité de lignes précédent organisé le 27 mai 2021]<br><u>Région</u> - La SRM* prévoit un doublement de l'offre routière sur les lignes identifiées à "haut potentiel" à l'horizon 2030. Ces évolutions de desserte seront discutées dans le cadre des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM) en étroite concertation avec communes et intercommunalités. Pour mettre en place ces contrats, la Région a retenu une répartition en bassin de mobilité du territoire régional en décembre 2020. Ainsi, les évolutions de l'offre Aléop seront dans un premier temps évoquées lors des échanges au sein des COM* des 2 bassins de mobilité regroupant le secteur nord Vendée (dont le Pays de Retz). Les premières réunions se tiendront à partir de l'automne 2021. La complémentarité entre l'offre routière et ferroviaire est en effet un objectif, avec notamment la possibilité de créer des services en rabattement vers les gares. |                                 |                     |                                    |                 |
| 22/09/2022        | 11                                | distribution   | Il n'est malheureusement pas possible de se faire rembourser un billet TER acheté auprès de la gare mobile de Challans au guichet SNCF de la gare de St-Gilles. Par ailleurs, bien qu'annoncée sur le planning mensuel, la gare mobile n'est pas venue lundi dernier.  | <u>SNCF Voyageurs</u> - Les remboursements s'effectuent en effet sur le même canal que celui de l'achat. C'est pourquoi pour un billet acheté à la gare mobile, c'est auprès de ce guichet mobile qu'il convient de se faire rembourser.<br><u>Information post-réunion</u> : en effet, un arrêt maladie (par nature non prévisible) n'a pas permis la présence du guichet mobile ce jour-là.<br><u>Région</u> - Il serait pertinent que SNCF soit capable de gérer <b>ducross canal en 2022. Ce dossier sera porté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion entre SNCF et Région.</b>   |                                 |                     |                                    |                 |

| date réunion | ligne concernée<br><i>(voir légende)</i> | question posée     |   | réponse apportée en séance   | suites données après la réunion |                     |                 |                                    |
|--------------|--|--------------------|---|--|---------------------------------|---------------------|-----------------|------------------------------------|
|              |  | thématique         |   |  | suite défavorable               |                     | suite favorable | mise en service prévue ou réalisée |
|              |  |                    |   |  | raisons techniques              | raisons financières |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                       | distribution       | Le guichet de la gare de St-Gilles-Croix/Vie devrait pouvoir gérer les remboursements et vendre les billets à tarifs spéciaux (militaires, ayant droit, etc.) | <p><b>SNCF Voyageurs</b> - L'agent en poste au guichet de St Gilles Croix de Vie dispose du même outil de vente que dans n'importe quelle autre gare régionale qui permet de vendre tous les tarifs. <b>SNCF examinera le besoin de formation de cet agent</b> le cas échéant.</p> <p><b>Information post-réunion : SNCF Voyageurs</b> - L'ensemble des tarifs et produits sont accessibles à la vente. Pour toute information sur les remboursements, n'hésitez pas à contacter le Centre de Relation Client (tél. 0 800 210 800).</p>  |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 10*11                                    | tarifs             | Propose à nouveau la création d'un forfait Multi de 3 jours à 55 euros.   | <p><b>Région</b> - Cette proposition mérite d'être étudiée car 3 jours permettent en effet plus de souplesse autour d'un week-end compte-tenu du développement des jours de RTT* par exemple.</p> <p><b>Information post-réunion : Région</b> - Le forfait Multi 2 jours à 45 euros ne représente plus que 10 à 15% des ventes. Pour un week-end de 3 jours, les voyageurs achètent le plus souvent un forfait 1 jour à 30 euros pour l'aller et un autre forfait simple pour le retour (soit un total de 60 euros).</p> <p><b>SNCF Voyageurs</b> - L'analyse des ventes sur les forfaits multi montre que l'on vend 10 fois plus de forfaits 1 jour que de forfaits 2 jours. Les forfaits d'une durée supérieure à 2 jours ne semblent pas répondre à un besoin client. Pour autant, la SNCF reste à disposition de la Région pour lancer une étude le cas échéant.</p>   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                       | qualité de service | Le TER au départ de Rezé-Pont Rousseau à 18h29 vers St-Hilaire/Riez circule avec une rame unique : peut-on envisager une rame double ?                        | <p><b>SNCF Voyageurs</b> - En heures de pointe, les trains sont en effet pleins et l'ensemble du parc matériel de la Région est déjà engagé. Passer en double rame se ferait au détriment d'une autre liaison.</p> <p><b>Région</b> - Nous allons étudier la possibilité de mettre en UM* le train n°859127 au départ de Nantes à 18h18. Sachez cependant que cette question implique de réfléchir précisément à la façon de dimensionner notre parc matériel. Il est difficile d'investir dans l'achat de rames supplémentaires pour couvrir les seules heures de pointe (soit environ 3h/jour). Une rame qui ne roule pas et reste en stationnement dans l'attente de l'heure de pointe coûte trop cher à la Collectivité. Il est parfois nécessaire d'accepter un peu de surcharge tout en optimisant la circulation des rames existantes. Sachez que la Région travaille en continu en partenariat avec SNCF pour résorber les surcharges.</p> |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                       | gare               | Est-il possible de faciliter l'accès aux quais de la gare de St-Hilaire-de-Riez depuis le parking situé de l'autre côté des voies ?                           | <p><b>Information post-réunion - SNCF Voyageurs</b> : La demande a bien été transmise à G&amp;C qui l'a prise en compte ; <b>une étude de faisabilité sera lancée.</b></p>   |                                 |                     |                 |                                    |
|              |  |                    |   |  |                                 |                     |                 |                                    |

| date réunion            | ligne concernée<br><i>(voir légende)</i> | question posée     |   | réponse apportée en séance  | suites données après la réunion |                     |                 |                                    |
|-------------------------|--|--------------------|---|---|---------------------------------|---------------------|-----------------|------------------------------------|
|                         |  | thématique         |   |   | suite défavorable               |                     | suite favorable | mise en service prévue ou réalisée |
|                         |  |                    |   |   | raisons techniques              | raisons financières |                 |                                    |
| <b>POUR INFORMATION</b> |  |                    |   |   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022              | 10*11                                    | exploitation       | Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence (OALC) les contrats seront de 10 ans. Mais que ce passerait-il si l'exploitant rompt le contrat avant la fin de sa durée ?  | La Région a décidé de mettre en concurrence plusieurs exploitants ferroviaires dans le secteur sud Loire dans un premier temps : cela représente 1/3 du réseau. La Région continuera à décider des horaires et des tarifs. Les opérateurs n'ont pas le droit de se dédire pendant la durée du contrat. Il s'agit d'entreprises qui ont les capacités techniques et financières d'assumer ce type de contrat.  |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022              | 10*11                                    | infrastructures    | Comment atteindre l'objectif d'1 train par heure et par sens dans chaque gare car il s'agit d'une voie unique ? Quelle sera la solution envisagée : modernisation de la signalisation ? Création de croisements ?                                       | Région - À terme, les objectifs de la Stratégie Régionale des Mobilités (SRM) seront appliqués sur l'ensemble du territoire régional. Naturellement, en fonction des caractéristiques de chaque ligne, certains aménagements seront nécessaires : ces travaux d'infrastructure sont à phaser dans le temps. Pour les lignes Nantes-Pornic et Nantes-St Gilles/Croix-de-Vie il faudra en effet créer des zones de croisement : cela pourrait par exemple être le cas dans le cadre de la création de la nouvelle halte de Nantes-Atlantique. Par ailleurs, rien n'interdit de ré-ouvrir des évitements actuellement fermés : c'est en cours d'étude avec SNCF Réseau.        |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022              | 10*11                                    | infrastructures    | A quelle échéance sera mise en service la nouvelle halte ferroviaire qui desservira l'aéroport Nantes-Atlantique ?  | Région - L'ouverture de la halte de Bouguenais qui desservira l'aéroport Nantes-Atlantique est prévue dans environ 10 ans.  |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022              | 11                                       | qualité de service | Lorsque le TER au départ de St-Hilaire-de-Riez à 7h43 arrive en retard en gare de Nantes, il est fréquent de rater la correspondance sur le TGV pour Paris. Il est impossible de changer de quai en 4 minutes pour cette correspondance.                | SNCF Voyageurs - Les chiffres de la ponctualité (NDLR* : en moyenne 89,6% entre août 2021 et août 2022) sont satisfaisants sur cette ligne. Les TGV ne peuvent en effet pas attendre l'arrivée des TER dans la mesure où ils transportent plusieurs centaines de voyageurs. Par ailleurs, SNCF ne vend pas de trajet en correspondance en-dessous de 10 minutes.<br>La Région réaffirme que l'enjeu est bien d'améliorer la ponctualité des trains TER.   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022              | 11                                       | qualité de service | Les trains 859104, 859108 et 859114 et 859118 sont souvent en retard et ne permettent pas la correspondance avec les TGV vers Paris.  | Information post-réunion - SNCF Voyageurs : L'étude de la régularité au terminus des trains au départ de St-Gilles à 8h44, 10h50, 13h50 et 15h44 fait apparaître une régularité à 5' entre 93% et 97%. Par ailleurs, le délai minimum pour assurer une correspondance en gare de Nantes est de 10 minutes. Ce délai peut être respecté malgré un léger retard (de 4 à 10 minutes selon les trains) des trains en provenance de St Gilles. Dans les cas où le retard est plus important et que la correspondance est rompue, les clients sont invités à prendre le TGV suivant.  |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022              | 10                                       | qualité de service | Suite à une verbalisation (amende de 50 euros) à cause d'une borne TAN défectueuse, a déposé une réclamation en ligne puis un courrier par voie postale qui sont restés sans réponse depuis 4 mois.   | Information post-réunion :<br>SNCF Voyageurs - Cette réclamation n'avait pas été traitée suite à une mauvaise communication entre les services de la SNCF et de la TAN. Nous avons procédé au remboursement du montant de l'amende dont le client avait dû s'acquitter : la situation est à présent régularisée.  |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022              | 11                                       | qualité de service | Il est dommage de rater la correspondance entre le TGV en provenance de Paris sur le dernier TER en direction de St-Hilaire-de-Riez (départ Nantes à 16h09, horaire trop tôt) le dimanche. En effet, le flux de voyageurs avec vélo est trop important. | Information post-réunion<br>SNCF Voyageurs - Le délai minimum pour assurer une correspondance en gare de Nantes est de 10 minutes. Dans la mesure du possible, il est porté à 15 minutes, comme c'est le cas le dimanche après-midi pour le trajet Paris - Saint-Hilaire-de-Riez (arrivée du TGV à 15h54 pour un départ du TER à 16h09).<br>En cas de perturbation occasionnant une rupture de correspondance, le dernier TER a destination de Saint-Hilaire-de-Riez (n° 859143) part de Nantes à 18h05.<br>A noter qu'à partir du dimanche 11/12/22, le TER 859143 assurera également la correspondance d'un TGV qui partira de Paris à 15h48 et arrivera à Nantes à 17h50 |                                 |                     |                 |                                    |

| date réunion | ligne concernée<br>(voir légende) | question posée |  | réponse apportée en séance  | suites données après la réunion |                     |                 |                                    |
|--------------|-----------------------------------|----------------|--|---|---------------------------------|---------------------|-----------------|------------------------------------|
|              |                                   | thématique     |  |   | suite défavorable               |                     | suite favorable | mise en service prévue ou réalisée |
|              |                                   |                |  |   | raisons techniques              | raisons financières |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                | desserte       | Le dernier départ de Nantes vers St-Gilles-Croix/Vie le dimanche est à 18h05, c'est trop tôt, alors qu'en été le train vers Pornic est doublé et continue vers St-Gilles-Croix/Vie.  | <u>Région</u> - Les horaires des trains ont été historiquement construit sur la base des déplacements domicile-travail ou domicile-étude. Aujourd'hui, l'ambition est bien de développer l'offre tout au long de la journée avec un train par heure et par sens dans toutes les gares mais aussi le week-end. La création de nouveaux trains sera phasée, d'une part parce qu'il faudra d'abord adapter certaines infrastructures et d'autre part pour des raisons économiques. En effet, le coût du train.km s'élève à environ 10 à 20 euros ; l'objectif fixé par la SRM* nécessite une augmentation de 60% du budget consacré au transport régional (il s'élève déjà aujourd'hui à 170 millions d'euros/an). Avec l'ouverture à la concurrence, la Région souhaite faire rouler plus de trains avec le même budget. Ce projet sera donc nécessairement progressif.   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                | desserte       | Il faut améliorer la fréquence des trains entre St-Gilles-Croix/Vie et Nantes. 18h30, c'est trop tôt. Il n'y a pas assez d'offre le dimanche.  |   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                | distribution   | Rencontre des problèmes pour acheter un billet via l'application SNCF Connect qui a tendance à se bloquer.<br>Pourquoi ne pas ajouter une borne en gare de St-Hilaire-de-Riez ?  | <u>SNCF Voyageurs</u> - Il existe 2 types de borne : le DBR* (borne bleue) qui vend des billets TER et les BLS* (borne jaune ou blanche) qui vend non seulement les billets grandes lignes (TGV et Intercité) mais aussi des billets régionaux (bien que la procédure d'achat soit plus complexe). Plusieurs gares sont dépourvues de DBR en Pays de la Loire. Nous privilégions le déploiement d'un réseau de commerçants dépositaires. L'objectif est de proposer à terme un service de distribution physique dans un rayon maximum de 5 km autour de chaque gare. Pour acheter vos billets, vous disposez également de la vente par téléphone et/ou SMS (il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'avoir un smartphone : seul le code - y compris noté sur un papier - est utilisé pour prouver son achat auprès d'un contrôleur). Il est également possible d'acheter un billet sur le site internet TER Pays de la Loire : <a href="https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire">https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire</a> . Enfin, sachez que tout voyageur qui monte dans une gare dépourvue de moyen de distribution peut se présenter spontanément au contrôleur qui pourra lui vendre un billet non majoré. Cette règle, négociée avec la Région, sera rappelée à tous les contrôleurs.<br><u>Région</u> - Les bornes d'achat sont en fin de vie ; cette technologie est en cours d'abandon (il est quasi impossible d'acheter des bornes neuves et les sociétés de maintenance ne peuvent plus les entretenir). Sachez qu'un DBR coûte 20 000 euros à l'achat (hors raccordements) et 20 000 euros/an en maintenance. Compte tenu de la digitalisation croissante, la Région favorise la vente via un réseau de dépositaires. |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | Aléop 85<br>10*11                 | distribution   | De nombreux parents d'élèves souhaitent un titre de transport unique combiné (route + fer) pour améliorer le confort du transport scolaire. En effet de nombreux lycéens pourraient prendre le TER lorsque les cars sont moins nombreux. | <u>Région</u> - Les abonnements au transport scolaire (transport en autocar ou en TER) sont liés à une origine/destination. Cet abonnement est très peu onéreux pour les familles (11€, payable en 3 fois) car il ne représente que 10% du coût réel du service (110€/an en moyenne). Si certaines solutions permettent d'articuler les trajets car et TER, il serait intéressant d' <b>approfondir la question</b> .<br><u>Information post-réunion</u> : L'organisation des transports scolaires est réalisée avec des contraintes très précises sur le nombre de places dans les véhicules. Donner accès à tous les modes serait susceptible de fragiliser l'organisation.   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 10*11                             | distribution   | Certains voyageurs n'utilisent pas l'application SNCF Connect mais le concurrent Trainline.  | <u>Information post-réunion</u><br><u>Région</u> - La distribution des billets TER n'est pas un monopole de la SNCF. Tous les voyageurs ont le choix. La société anglaise Trainline (anciennement Capitain Train) a en effet gagné en 2011 un contentieux contre SNCF l'autorisant à vendre des billets de train comme c'est le cas partout en Europe.  |                                 |                     |                 |                                    |

| date réunion | ligne concernée<br>(voir légende) | question posée        |  | réponse apportée en séance  | suites données après la réunion |                     |                 |                                    |
|--------------|-----------------------------------|-----------------------|--|---|---------------------------------|---------------------|-----------------|------------------------------------|
|              |                                   | thématique            |  |   | suite défavorable               |                     | suite favorable | mise en service prévue ou réalisée |
|              |                                   |                       |  |   | raisons techniques              | raisons financières |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                | vélos                 | Les rames du soir de Nantes vers St-Hilaire-de-Riez sont trop surchargées avec les vélos. Avez-vous des propositions pour augmenter l'emport des vélos et autres EDPM* (trottinettes) ?  | Région - La Collectivité n'aura jamais les moyens financiers d'accompagner la croissance exponentielle des cyclistes qui souhaitent monter avec leur vélo dans un train. On travaille à augmenter la fréquence et l'offre TER afin de proposer plus d'opportunités de déplacement. Cependant, l'achat d'une rame représente en moyenne 7 à 8 millions d'euros : on préfère transporter des voyageurs plutôt que des vélos. La politique régionale de multimodalité TER+Vélo consiste donc à encourager le stationnement des vélos dans les gares de départ et d'arrivée : cela nécessite d'utiliser 2 vélos (un à l'aller et un autre pour la diffusion après la descente du train). C'est pourquoi il est important 1/ d'investir dans le stationnement sécurisé dans chaque gare (elles sont progressivement équipées) et 2/ de multiplier les services vélos en gare (type location). La Région a favorisé la création d'un "Collectif vélos" avec qui elle travaille en partenariat avec la SNCF pour améliorer la situation des cyclistes et mieux gérer les conflits d'usage. Il existe actuellement une tolérance pour l'emport des vélos dans les TER ; tous les vélos pliants sont néanmoins acceptés à bord des trains (profitez de la subvention régionale). |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 10*11                             | vélos                 | S'inquiète de la sécurité des passagers à bord des trains à cause du grand nombre de vélos à bord et des conflits entre usagers. Souhaite l'extension du service estival d'emport des vélos sur au moins 2 trains.   | Région - La sécurité est toujours la priorité de la Région et de SNCF. L'expérimentation menée pendant l'été 2022 a rencontré un beau succès. Elle sera reconduite.   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 10                                | information voyageurs | Sur la fiche horaire (août - décembre 2022) de la ligne Nantes - Pornic, 2 trains partent à 2 minutes d'intervalle mais à 2 périodes différentes : il serait utile d'améliorer la lisibilité du document.  | SNCF Voyageurs - En effet les horaires peuvent être différents selon les périodes. En raison par exemple des sillons attribués par SNCF Réseau. C'est aussi le cas au mois d'octobre : les horaires sont adaptés aux conditions de circulation (dégradation de l'adhérence à cause des feuilles mortes en automne).   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                | information voyageurs | Sur la fiche horaire il manque un car entre les 859122 et 126 du lundi au vendredi.  | Information post-réunion : SNCF Voyageurs - L'absence de ce car sur la fiche horaire a bien été identifiée et a donné lieu à :<br>- la diffusion d'un erratum apposable en gares de réimpression de la FH<br>- l'émission d'une version 2 de l'affiche (visible en gare et sur le site TER)<br>La base de vente qui était conforme.   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                | gare                  | Les poubelles situées devant la gare de Machecoul (à priori gérées par la Ville) sont souvent saturées et génèrent des déchets qui s'envolent vers la gare et sur les voies.   | Région - Si il s'agit de poubelle propriété de la Ville, la situation sera remontée à la commune de Machecoul pour l'inciter à augmenter la fréquence de vidage de ces poubelles.   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | Aléop 85                          | TS*                   | Quelle est la procédure quand un car scolaire tombe en panne avec des élèves à bord ? Cela s'est produit en septembre pour une liaison vers un collège du sud Vendée. Le conducteur a laissé descendre les élèves ; certains sont rentrés à pied directement chez eux ; d'autres ont téléphoné à leurs parents pour venir les chercher. Mais qui est responsable des élèves mineurs en cas de problème ? | Région - En cas de panne, le conducteur doit évaluer rapidement quelle est la meilleure solution pour mettre les enfants en sécurité : en fonction de la situation, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur du car. Le conducteur doit ensuite informer son employeur qui envoie - selon les cas - un mécanicien et/ou un autocar de substitution. De nombreux élèves disposent d'un téléphone portable : on ne peut pas les empêcher de l'utiliser ; certains préfèrent appeler leurs parents. Cet incident doit être remonté à l'autocariste qui exploite cette ligne.<br>Information post-réunion<br>Sovetours - Après échange avec le centre d'exploitation de Fontenay-Le-Comte, l'exploitant confirme que le car est bien tombé en panne sur la commune de Benet. Cependant, en aucun cas le conducteur a passé la consigne de rentrer à pieds. Les élèves ont appelé leurs parents pour venir les récupérer. Un car est venu rapatrier les élèves restés avec le conducteur.  |                                 |                     |                 |                                    |

| date réunion | ligne concernée<br><i>(voir légende)</i> | question posée   |  | réponse apportée en séance  | suites données après la réunion |                     |                 |                                    |
|--------------|--|------------------|--|---|---------------------------------|---------------------|-----------------|------------------------------------|
|              |  | thématique       |  |   | suite défavorable               |                     | suite favorable | mise en service prévue ou réalisée |
|              |  |                  |  |   | raisons techniques              | raisons financières |                 |                                    |
| 22/09/2022   | Aléop 85                                 | TS*              | Concernant le fonctionnement des cars scolaires qui desservent le nouveau lycée d'Aizenay depuis Coex, souhaite échanger avec un interlocuteur privilégié. En effet sa fille qui va au lycée (hors secteur) de St-Gilles-Croix/Vie arrive plus vite à la maison le soir alors que son autre fille - qui fréquente le lycée de secteur à Aizenay - rentre tous les soirs 1h30 après sa soeur. Il serait logique de faire arriver le maximum d'élèves en premier. Pourquoi faire un détour de 30 minutes pour peu d'élèves ? | Région - Toutes les Régions de France font face à une importante pénurie de conducteurs. Cette année nous avons enregistré plus de 1000 nouvelles inscriptions en Vendée, dont plus de 800 arrivées après la clôture des inscriptions fixée au 19/07/2022. On se retrouve donc avec plus d'élèves mais moins de conducteurs et la nécessité de réorganiser tous les circuits juste avant la rentrée scolaire. Cela conduit nécessairement à des surcharges dans les cars scolaires. Par ailleurs, la reprise du Covid a entraîné des arrêts de travail chez les conducteurs : le contexte rend les choses encore plus difficiles. Les autocaristes, exploitant de la Région, sont d'ores et déjà obligés de transformer leurs personnels qui disposent du permis (cadre, administratifs et techniques) en conducteur. Concernant plus spécifiquement le lycée d'Aizenay, il a fallu intégrer le nouveau lycée aux circuits existants (primaires et collèges). Il s'agit donc d'une nouvelle organisation avec des rotations : ce n'est pas du tout le même système qu'à St-Gilles Croix de Vie qui dispose d'une plateforme scolaire. Le retour du lycée d'Aizenay est programmé à 18h. Avant d'arriver à Coex, le car est obligé de passer par d'autres villages à desservir : les trajets ne sont pas identiques. Les circuits et rotation sont optimisées au mieux des moyens humains disponibles. |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                       | matériel roulant | Les rames pourraient être plus capacitaires pour le transport des bagages et plus pratiques (il est difficile de monter les valises sur les porte bagages). Souhaite une connexion Wi-Fi de qualité pour travailler sans discontinuer sur tout le trajet. Il manque aussi des prises pour recharger les téléphones.  | <i>information post-réunion</i><br>Région - Le parc des rames "XGC" va entrer prochainement en opération mi-vie. Les rames seront alors totalement renouvelées pour leur redonner un potentiel de 20 ans. Des améliorations de confort (remplacement des sièges, tablettes, ajouts de prises, lumière led...) et modernisation seront apportées. Nous prenons note de vos remarques pour ces matériels à cet égard.   |                                 |                     |                 |                                    |
| 22/09/2022   | 11                                       | matériel roulant | Cet été, la climatisation était réglée trop fort : il faisait trop froid dans les rames avec un contraste trop important par rapport à l'extérieur.  | <i>information post-réunion</i><br>Région - Les chaleurs caniculaires rencontrées cet été ont parfois eu des répercussions sur la climatisation, qui a pu être défectueuse sur certains engins. La Région a bien fait remonter ce sujet aux équipes de maintenance de SNCF, afin de réduire ce type de désagrément.   |                                 |                     |                 |                                    |

**Glossaire**

TS : Transport Scolaire

NDLR : Note De La Rédaction

OALC : Ouverture À La Concurrence

SRM : Stratégie Régionale des Mobilités

Cross canal : stratégie de distribution utilisant plusieurs canaux

EDPM : Engin de Déplacement Personnel Motorisé

DBR : Distributeur de Billets Régionaux (borne bleu)

BLS : Borne Libre Service (borne jaune)

RTT : Réduction du Temps de Travail

COM : Contrat Opérationnel de Mobilité

UM : Unité Multiple (vs US : unité simple)